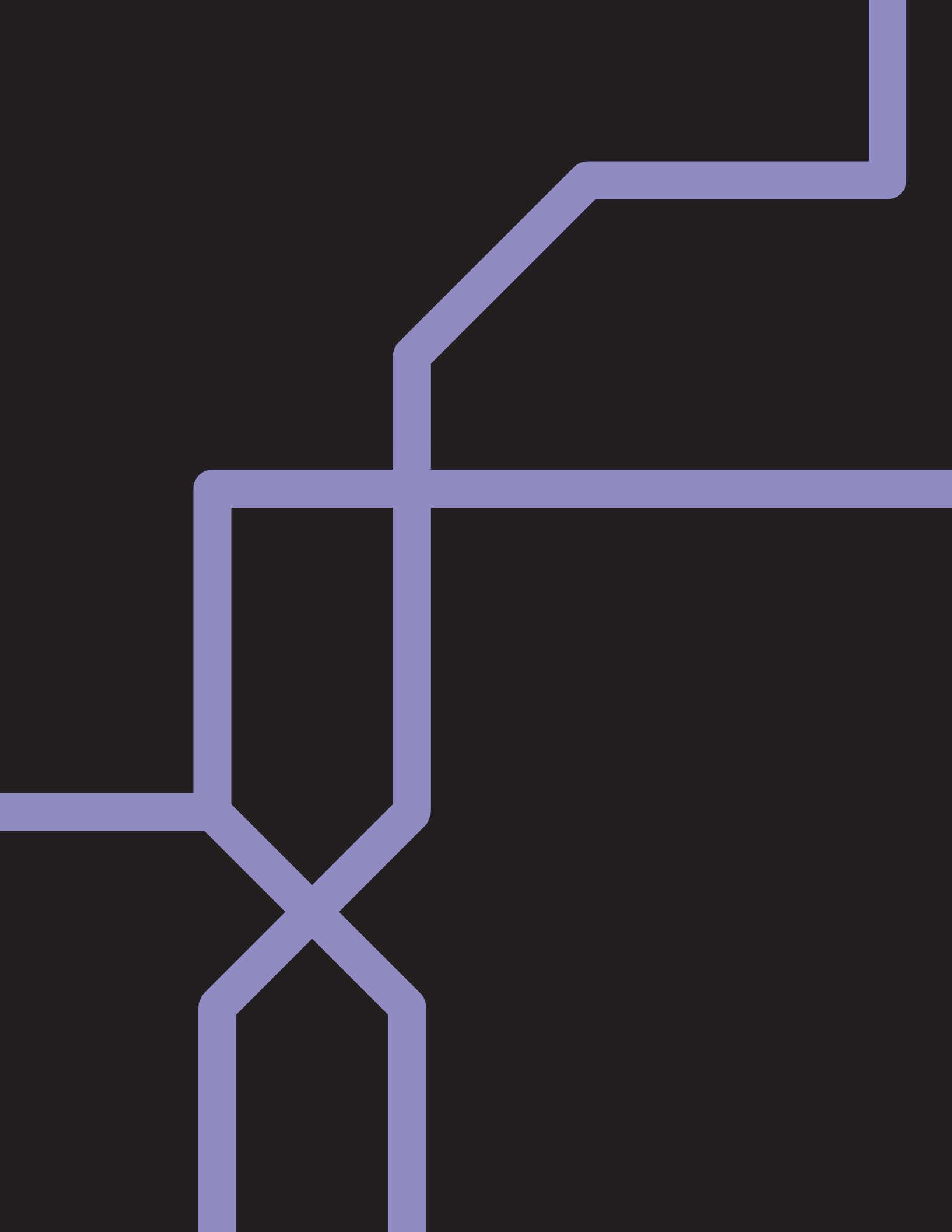


Sommaire







La région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH) fait partie de celles qui connaissent la plus forte croissance démographique en Amérique du Nord. Son économie dynamique et sa population diversifiée attirent plus de 110 000 nouveaux résidents chaque année, une population qui dépassera les 10 millions d'habitants d'ici 2041. Le visage de la région sera alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, tout comme il est actuellement bien différent de ce qu'il était il y a 25 ans.

Poursuivre sur notre lancée de croissance et de transformation de notre région, c'est-à-dire transporter les personnes et les marchandises là où elles doivent se rendre, sera d'autant plus crucial pour l'économie de la région, la qualité de vie et l'environnement naturel. Au fil de la complexité croissante de la région et du progrès de ses interconnexions, il faudra non seulement construire de nouvelles infrastructures de transport, mais aussi offrir de nouveaux services et de trouver de nouveaux modèles de concertation.

Le Plan de transport régional 2041 (PTR 2041) pour la RGTH établit un cadre de référence pour la création d'un réseau de transport régional intégré et multimodal, qui répondra aux besoins des résidents, des entreprises et des institutions. Il s'inscrit en appui du *Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe 2017* de l'Ontario, qui énonce une vision d'ensemble de l'évolution de la région et cible des politiques de planification des transports dans la RGTH.

Le PTR 2041 présente une vision commune pour la région.

La RGTH se dotera d'un réseau de transport durable harmonisé à l'aménagement du territoire, qui favorise des communautés saines et complètes. Le réseau offrira aux passagers des liaisons sécuritaires, pratiques et fiables tout en favorisant une qualité de vie élevée, une économie prospère et concurrentielle ainsi que la protection de l'environnement.

Les objectifs du PTR 2041 visent à favoriser une solide connectivité et une expérience de transport complète, ainsi que des communautés saines et durables.

Préparé par Metrolinx, le PTR 2041 s'inscrit dans la foulée du succès du Grand Projet, le tout premier PTR dont s'est dotée la RGTH en 2008. Le Grand Projet a été le déclencheur d'investissements à hauteur de 30 milliards de dollars en transport en commun rapide, ce qui s'est traduit par la réalisation de neuf projets majeurs de transport en commun :

- UP Express (gare Union – Aéroport international Pearson);
- service rapide par bus de l'autoroute 7 (Yonge – gare GO d'Unionville);
- service rapide par bus de Davis Drive (Yonge – gare GO de Newmarket);
- Mississauga Transitway (Winston Churchill – Renforth)
- prolongement du métro Toronto- York Spadina;
- quatre projets d'expansion de GO Transit (lignes de Kitchener, Barrie, Richmond Hill et Lakeshore West).



Quatorze autres projets de transport en commun sont en voie d'exécution, c'est-à-dire qu'ils en sont soit à l'étape de la conception technique, soit en construction.

Il ne fait aucun doute que le Grand Projet a nettement relevé les attentes en matière de transport régional, mais le travail est loin d'être terminé. Dans cette région qui continuera de croître rapidement, il sera essentiel que les gouvernements collaborent pour améliorer encore davantage le réseau de transport et augmenter la capacité de ce dernier pour le transport des personnes et des marchandises dans la RGTH. Il importe aussi de faire la meilleure utilisation possible des actifs en transport afin de fournir la meilleure expérience qui soit pour les passagers. Ces tâches exigeront des approches de financement et de prise de décision qui répondent efficacement aux besoins d'une région atteignant un autre niveau de maturité.

Le PTR 2041 s'inscrit dans la foulée du Grand Projet en mettant les besoins des passagers au cœur même de la planification et de l'exploitation. Concrètement, il faudra :

- mettre à la disposition d'encore plus de gens un réseau de transport rapide, fréquent et fiable;
- harmoniser les tarifs et les services pour offrir aux gens une grande fluidité des déplacements dans la région;
- concevoir des communautés, des gares de transport en commun ainsi que des centres de mobilité qui favoriseront l'utilisation du transport en commun et du transport actif;
- planifier et préparer des réseaux de mobilité intégrée utilisant des technologies et modèles d'affaires émergents en transport;
- employer des stratégies de demande de stationnement encourageant le partage de véhicules et l'utilisation d'autres modes de transport que la voiture;
- régler les difficultés des segments de début et de fin d'un déplacement, soit le premier et dernier kilomètre;
- optimiser l'utilisation des routes et des autoroutes afin de faciliter le transport en commun et le déplacement des marchandises;
- intégrer l'excellence de conception, la durabilité et l'accès universel à la planification du transport en commun.

Objectifs



**Liaisons
fiables**



**Expériences de
déplacement
bien conçues**



**Communautés
saines et
durables**

Stratégies

1

**Achever
l'exécution des
projets actuels.**

2

**Relier la
région.**

3

**Optimiser
le réseau.**

4

**Intégrer le
transport et
l'aménagement
du territoire.**

5

**Se préparer
à un avenir
incertain.**

Pour mettre en œuvre la vision et atteindre les objectifs du PTR 2041, le plan s'articule autour de cinq stratégies d'action.

STRATÉGIE

1

Achever l'exécution des projets régionaux actuels de transport en commun.

Nous devons maintenir le rythme pour remplir nos engagements de plusieurs milliards de dollars dans l'expansion des infrastructures de transport en commun. L'une des grandes priorités du PTR 2041 est la mise en œuvre du service régional express (SRE) de GO, des travaux visant à transformer le réseau ferroviaire de GO actuellement axé sur le simple navettage en un service régional express fréquent, bidirectionnel et offert toute la journée. L'achèvement des 14 autres projets restants en voie d'exécution (à l'étape de construction ou de conception technique) et des 13 projets en voie d'élaboration (à une étape avancée de leur planification ou de leur conception) étendra la portée et assurera la commodité du transport en commun par métro, service rapide par bus (SRB), transport léger sur rail (TLR) et avec GO Transit.

STRATÉGIE

2

Relier plus de secteurs de la région au moyen d'un service de transport en commun rapide et fréquent.

Un réseau de transport en commun rapide et fréquent (RTCRF) reliera plus de résidents de la région aux lieux où ils désirent se rendre et constituera une solution de rechange attrayante à la voiture. Les corridors prioritaires pour les autobus feront partie intégrante du RTCRF et favoriseront la mise en place d'un service de transport en commun fréquent et rapide dans des secteurs qui ne présentent pas la densité ou l'achalandage nécessaire pour justifier l'aménagement de services de TLR, de SRB ou de métro. Pour répondre aux besoins des passagers en 2041, il faudra étendre davantage le SRE de GO, les autres réseaux de transport en commun de surface et les métros de la RGTH, et offrir de nouvelles liaisons avec d'autres communautés de la région élargie du Golden Horseshoe (REGH).

STRATÉGIE

3

Optimiser le réseau de transport.

Optimiser le réseau de transport de la RGTH, c'est aussi tirer le meilleur parti de ce que nous possédons déjà. D'abord, il faudra harmoniser les tarifs et les services dans toute la région, de sorte que les utilisateurs puissent effectuer des correspondances fluides d'un réseau de transport en commun à un autre, sans devoir payer deux fois. L'expérience du passager s'améliorera au fur et à mesure que nous fournirons des options multimodales pour effectuer le premier et dernier kilomètre de chaque déplacement. Des services de mobilité intégrée permettront aux passagers d'accéder à un ensemble amélioré de services de mobilité entièrement coordonnés, offerts par différents fournisseurs. Le réseau de transport offrira en outre un accès universel, sans obstacle pour tous. L'amélioration du réseau de voies pour véhicules multioccupants (VMO) viendra appuyer un service d'autobus plus rapide et fiable, et rendra le covoiturage plus attrayant. Les routes et autoroutes seront gérées pour favoriser le transport en commun.

STRATÉGIE

4

Intégrer le transport et l'aménagement du territoire.

Pour concrétiser la vision du PTR 2041, les investissements et décisions en matière de transport doivent cadrer avec les plans d'aménagement du territoire. Le présent Plan renferme des actions concrètes afin de mieux intégrer la planification du transport et l'aménagement du territoire, particulièrement près des gares de transport en commun et des centres de mobilité. La collaboration à l'échelle régionale, soutenue par des dispositions réglementaires, appuiera une planification adéquate des communautés et de réseaux routiers axés sur le transport en commun, le vélo et la marche. La gestion des stationnements favorisera l'autopartage et préparera la région à l'arrivée des véhicules autonomes. Un réseau cyclable régional facilitera le navetage à vélo sur de plus longues distances, fera tomber certaines barrières et reliera plus aisément les cyclistes aux différentes gares de transport en commun rapide.

STRATÉGIE

5

Se préparer à un avenir incertain.

Nous vivons une période de changement constant et accéléré sans précédent. Metrolinx et les municipalités de la RGTH collaboreront avec la Province pour planifier et préparer le déploiement de nouvelles technologies des transports, notamment les véhicules autonomes. Par ailleurs, une bonne coordination régionale favorisera l'implantation d'un réseau de transport résilient aux inondations et aux autres impacts des changements climatiques. C'est dans l'action concertée, notamment pour la transition vers des véhicules de transport en commun à faibles émissions de carbone, que nous réussirons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Les sociétés de transport en commun établiront des partenariats avec le secteur privé pour stimuler l'innovation en matière de mobilité.

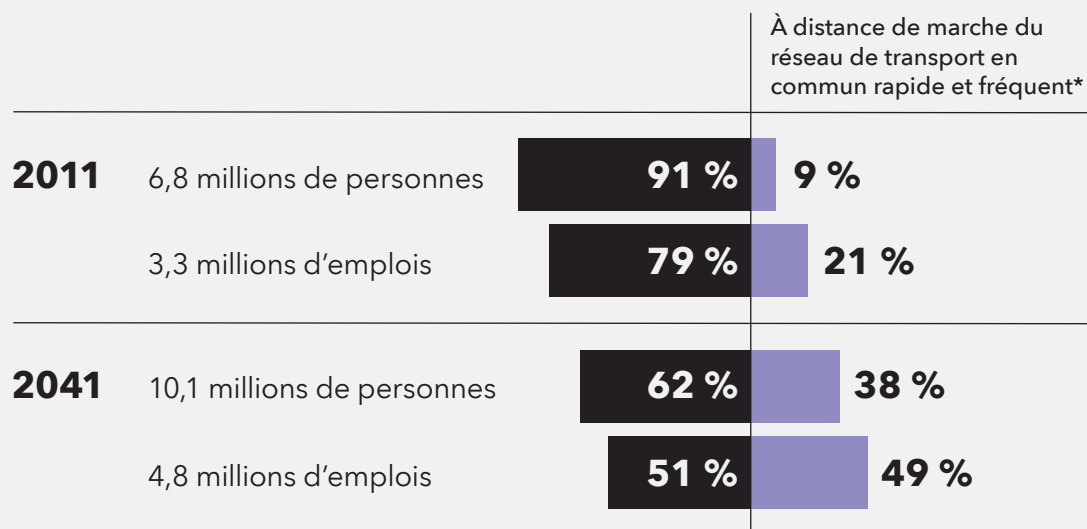
Retombées du Plan

La mise en œuvre de ce Plan aura des retombées immensément positives pour les passagers. La RGTH de 2041 profitera de nombreux avantages, comparativement à la situation actuelle :

- jusqu'à 20 fois plus de kilomètres de trajets de transport en commun rapide;
- au moins trois fois plus de résidents et deux fois plus d'emplois à distance de marche des services de transport en commun rapide;
- stabilisation et, dans bien des cas, diminution des temps de déplacement par transport en commun;
- un réseau cyclable régional qui doublera le nombre de kilomètres de voies réservées aux vélos dans la RGTH;
- deux fois plus de déplacements effectués à pied ou à vélo;
- progrès vers notre objectif de 60 % des déplacements scolaires effectués à pied ou à vélo

Ces améliorations de quantité, de proximité, de fiabilité, de confort et de commodité des services de transport en commun rapide favoriseront particulièrement les ménages à faible revenu ainsi que les autres personnes dépendant largement du transport en commun pour leurs déplacements. De meilleures liaisons entre les travailleurs et les emplois profiteront aussi à la compétitivité économique et à la productivité dans la RGTH.

Résidents et emplois à distance de marche du transport en commun rapide et fréquent¹

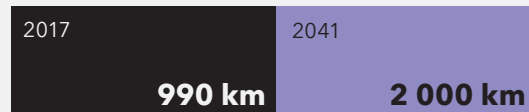


* Une « distance de marche » représente 400 m des lignes du service de priorité aux autobus, du SRB et du TLR, et 800 m des stations de métro et des gares GO du service toutes les 15 minutes

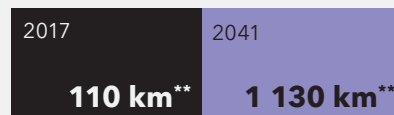
Réseau de transport en commun rapide et fréquent



Réseau cyclable régional



Réseau de voies pour VMO



*Comprend service ferroviaire GO 15 minutes, métro, SRB, TLR, bus prioritaire, tramway prioritaire et corridors de service régional express fréquent par bus.

**voie-km; mesure tenant compte de la longueur de la route et du nombre de voies dans chaque direction.

Prochaines étapes

Le PTR 2041 énonce les objectifs partagés de Metrolinx, des municipalités et des autres partenaires de la région, ainsi que la façon de les atteindre. L'ampleur de la croissance anticipée dans la RGTH, soit une augmentation de 41 % de sa population de 2016 à 2041, ainsi que la vaste étendue et la complexité du futur réseau de transport, nécessitent un degré supérieur de collaboration entre la Province, les municipalités, les sociétés de transport, le secteur privé et les résidents.

À titre d'organisme responsable du transport régional auquel la loi confère le mandat de planifier le réseau de transport multimodal de la RGTH, Metrolinx est particulièrement bien positionnée pour catalyser l'action en :

- fournissant une expertise et une orientation techniques;
- coordonnant les initiatives régionales;
- réunissant les différents intervenants;
- apportant une perspective régionale dans les projets, les programmes et les politiques.

Cependant, Metrolinx ne peut tout entreprendre seule. La réussite du PTR 2041 dépend de la collaboration de tous les intervenants responsables des différents volets du réseau de transport. La mise en œuvre de nos stratégies et de nos actions prioritaires nécessitera de meilleurs modes de collaboration et une approche innovatrice pour atteindre nos objectifs régionaux de transport.